

LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU C.G.O.S EN 2024



En 2024, le C.G.O.S a perçu **531 605 020 euros de contributions** de la part des établissements adhérents. **84 %** de ce montant a été redistribué en action sociale aux agents et retraités.

654 825 agents en activité ont bénéficié au moins une fois d'une action ou d'une prestation, ce qui représente un **taux d'impact de 65 %**.

Avec les retraités, ce sont plus de **740 000 personnes** qui ont bénéficié du C.G.O.S en 2024.

Les dépenses d'action sociale se répartissent en 6 grands thèmes

6,9 % RETRAITE

Départ à la retraite : 28 148 001 €
Prestation spécifique aux retraités : 2 521 590 €

24,9 % LOISIRS & VACANCES

Billetterie, activités culturelles et loisirs : 19 115 371 €
Sports-loisirs-culture : 11 373 131 €
Titres Culture : 11 678 925 €
Chèques-vacances : 12 214 270 €
Prestations Vacances : 31 169 159 €
Séjours du Catalogue vacances : 25 230 496 €

0,06 % ACTIONS COLLECTIVES

Aides aux actions sociales collectives : 338 377 €

0,04 % AVANTAGES

Prestations : 200 353 €

29,8 % ENFANTS

Scolarité : 83 704 422 €
Naissance et adoption : 4 794 678 €
Noël des enfants : 6 330 755 €
Centre de loisirs et accueil périscolaire : 10 310 511 €
Cesu Garde d'enfants : 27 107 800 €

38,3 % PROTECTION

Aide sociale aux agents en situation de maladie : 148 898 495 €
Aides exceptionnelles (difficultés) : 6 379 879 €
Congés de Présence Parentale et de Solidarité Familiale : 2 274 400 €
Enfant en situation de handicap : 9 302 775 €
Décès : 2 849 803 €
Renseignements juridiques : 178 218 €

● De plus, 29,7 M€ d'aides remboursables ont été attribués aux agents, dont 16,9 M€ pour le logement (aides FSL).

29,8%

ENFANTS

Les **prestations Études-éducation-formation**, dont l'objet est de participer aux dépenses concernant la scolarité, la formation et les activités périscolaires des enfants, représentent un montant total versé de 83,7 M€.

Les autres prestations destinées aux enfants sont : **Cesu Garde d'enfants** (27,1 M€), **Centre de loisirs et accueil périscolaire** (10,3 M€), **Noël des enfants** (6,3 M€) et **Naissance-adoption** (4,8 M€).



24,9%

LOISIRS ET VACANCES

Le C.G.O.S a consacré plus de 68,6 M€ afin de favoriser le départ en vacances des agents et retraités : **séjours du catalogue vacances** (25,2 M€), **prestations Vacances** pour adultes & famille et enfants & adolescents (31,2 M€), **Chèques-vacances** (12,2 M€).

D'autre part, la **Billetterie** et les **activités culturelles et de loisirs** ont représenté 19,1 M€ et les **Titres culture** 11,7 M€. La prestation **Sports-loisirs-culture** a représenté 11,4 M€.



38,3%

PROTECTION

La prestation Maladie, désormais nommée **Aide sociale aux agents en situation de maladie**, a progressé en 2024 pour atteindre un budget de 148,9 M€.

Les autres prestations consacrées à la protection des agents et retraités sont : **les aides exceptionnelles pour difficultés financières** (6,4 M€), les prestations **Congés de présence parentale et de solidarité familiale** (2,3 M€), **Enfant en situation de handicap** (9,3 M€), **Décès** (2,8 M€) et les **renseignements juridiques** (0,18 M€).



6,9%

RETRAITE

En 2024, le budget accordé à la prestation **Départ à la retraite** représente 28,1 M€.

Afin d'aider les retraités les plus modestes, 2,5 M€ leur ont été versés grâce à la **prestation régionale spécifique**.



0,04%

AVANTAGES

Une région a proposé la prestation **Aide à l'achat de matériel informatique**, pour un montant total de 200 353 €.



0,06%

ACTIONS COLLECTIVES

Afin d'accompagner les établissements dans leurs projets collectifs, près de 340 000 € d'**Aides aux actions sociales collectives** ont été versés dans les régions proposant cette prestation.

